A decorative border of watercolor-style flowers and leaves in shades of pink, red, orange, and green surrounds the central text.

Projet pédagogique  
2021  
de l'Accueil de Loisirs Sans  
Hébergement Municipal  
d'Ajain

Alexandra Courty

Directrice d'accueils collectifs de mineurs depuis deux ans, j'évolue à l'accueil de loisirs sans hébergement d'Ajain depuis le mois d'octobre 2020 en tant que coordinatrice du service enfance/jeunesse de la ville.

Après cinq années d'animation (au cours desquels j'ai obtenu un BPJEPS Animation Sociale), j'ai eu l'opportunité d'être formée aux fonctions de Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs à l'Ecole Nationale d'Education Populaire, de Panazol (87) en 2018. Cette formation m'a permis de découvrir différentes facettes du métier de directeur d'ACM, les responsabilités que cela incombe, les fonctions sanitaires, pédagogiques, administratives et financières, alimentaires. Depuis je mets en œuvre ce que j'ai découvert en formation mais aussi tout au long de mes périodes de stage et période de direction. Ces sept années d'expérience dans le champ de l'animation m'ont permis d'appréhender différents publics, diverses techniques d'animation, méthodes professionnelles.

J'évolue pas à pas au sein de ma nouvelle structure depuis ma récente prise de poste. Je découvre ainsi le public, les membres de l'équipe, l'équipe enseignante et tous les acteurs qui gravitent autour du service enfance/jeunesse de la ville. Je gère à la fois le service d'accueil périscolaire, le temps de pause méridienne ainsi que les temps extrascolaires.

### L'Education Populaire :

Concept fondateur de l'animation, elle peut se définir en des termes simples comme l'éducation du peuple par le peuple. Deux personnes se transmettent mutuellement des savoirs et connaissances. Elle se doit d'être accessible au plus grand nombre et est un concept de conscientisation qui permet de prendre conscience que des choses sont possibles en dehors des acquis et choses imposées par la société.



#### *Petit point historique :*

Condorcet, dans son rapport de 1792, dit qu'il faut instruire le peuple. Le 5 mars 1972 il est nommé « rapporteur du projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique. [II] distingue l'instruction de l'éducation dont les fondements reposent sur l'enseignement de la morale. [...] Il s'agit d'assurer le développement des capacités de chacun et de tendre au perfectionnement de l'humanité. » (Source : assemblee-nationale.fr).

Après la Révolution des départements sont créés ; on parle d'égalité, d'organisation ; le territoire est peu à peu découpé.

L'école existe mais pas pour tout le monde tout comme le droit de vote.

L'Education Populaire renaît de ses cendres à la Révolution industrielle. Cette dernière va avoir un impact sur le mélange des populations, les gens vont commencer à s'organiser : industrie, écoles, logements, routes.

1<sup>er</sup> mouvement d'Education Populaire :

- 1792 : Condorcet

2<sup>ème</sup> mouvement :

- 1866 : Jean Macé avec son combat pour l'école pour tous est fondateur de la ligue de l'enseignement (celle-ci vise à faciliter l'accès à l'éducation aux classes populaires et pose les premières bases idéologiques de l'école.

3<sup>ème</sup> mouvement :

- 1936 : Front Populaire où l'Etat reconnaît l'Education populaire

L'Education Populaire est en perpétuelle mouvance.

Nous pouvons la définir comme un complément d'enseignement scolaire avec l'animation socio-culturelle par la diffusion de la culture au plus grand nombre ; une éducation à la citoyenneté ; une politique d'émancipation, de démocratisation avec des notions de partage et un important facteur de conscientisation.

#### L'animation : définition

Elle participe à l'amélioration de l'environnement local, organise et met en place des activités, actions et contribue à mener à bien des projets auprès d'un public varié.

Le domaine de l'animation évolue continuellement au même titre que notre société. C'est un domaine professionnel aux limites fixées par les autres secteurs : du social, du culturel et de l'enseignement et régit par la DDCSPP.



L'animation est un concept au spectre large tant par ses actions, les lieux où elle peut naître, les publics auxquels elle s'adresse mais aussi dans ses démarches.

Elle met en avant les potentialités des personnes, les met en lumière ; permet l'accès à l'autonomie, développe la critique et devient ainsi un facteur de conscientisation. Elle contribue à la promotion individuelle et collective des individus.

Elle émane de constats, de besoins et d'une envie perpétuelle d'amélioration de la communication entre les populations. Elle est un carrefour de communication et d'échanges en tous genres : dimensions professionnelles, sociales, artistiques, sportives, culturelles...

Elle permet à l'Homme de s'épanouir dans différents domaines au contact de ses pairs. Cela permet ainsi de créer des interactions entre les protagonistes, susciter le partage de connaissances, compétences. Elle favorise le développement des relations humaines, sociales dans un cadre informel sans obligation de résultat.

L'animation est aussi un domaine d'action qui incite les publics à s'émanciper (via le concept d'Education Populaire, que nous abordons plus loin dans ce document), à apprendre de nouvelles techniques informellement en dehors du cadre scolaire ou professionnel ; de partager ses savoirs au sens large (savoir être, savoir faire, savoir vivre...) sans attente de résultat ou de performance. Tout ceci peut très bien rester dans le cadre du plaisir, de la découverte sans être liée à un phénomène de réussite ou de compétition. Le plaisir est une des essences même de l'animation.

Approches et méthodes d'intervention :

- Comment l'animation s'y prend ?
- Outils ?
  - La communication par le biais des mots, du langage, de l'écriture, de l'écoute, de l'empathie...
  - La méthodologie de projets : organisation, objectifs, évaluation...
  - La démarche pédagogique (comment on va s'y prendre) : l'art de transmettre, l'animation se pose la question de pourquoi, comment, pour qui ?... ; tenir compte des publics, du projet ; se référer à des courants pédagogique.
  - Travail en équipe : travailler en commun avec différentes personnes ; partager ses compétences et connaissances ; le débat en équipe ; la notion de confiance très importante professionnellement.
  - Les partenaires : savoir travailler en réseau : savoir lire un territoire ; avoir un intérêt commun ; ouverture sur l'extérieur ; apporter une plus value ; un mode d'action qui se développe de plus en plus afin de mutualiser dépenses et compétences.
  - Démarche d'approche collective : notre public.
  - Participation des publics, démarche citoyenne.
  - Travail sur l'extérieur, ouverture avec les publics : sortir d'un cadre, s'ouvrir, ouverture sur l'extérieur...
  - L'animation doit être un « système veille » permanent qui évolue et s'ouvre dans le but d'avancer, se cultiver, grandir.

Et l'animateur dans tout ça ?

L'animateur professionnel pourrait se décrire comme un personnage à la multiple casquette ; en effet il doit être en mesure d'assurer un grand nombre de missions et avoir un champ de compétences varié. Il doit être sécurisant, rassurant, bienveillant auprès du public, savoir travailler en équipe et agir avec bon sens dans l'intérêt des enfants. Sa disponibilité et sa motivation sont souvent sollicitées. L'animateur est le lien direct avec les enfants, il doit communiquer avec eux (verbalement ou à travers le jeu, l'expression non verbale...), le montrer qu'il est digne de confiance afin de les inviter à participer aux ateliers proposés.

Il doit aussi savoir pourquoi et comment il fait les choses, dans quel but, que intérêt ; quelle pédagogie il met en place et comment il souhaite transmettre ses valeurs au groupe.

- Pour faire un bon animateur il vous faut :
    - Un professionnel de l'animation ou de l'enfance motivé
    - Une palette d'idées créatives, manuelles, artistiques, sportives en perpétuelle évolution
    - Une bonne dose de patience
    - L'envie de faire les choses dans l'intérêt des enfants
    - De la disponibilité et réactivité
    - Une grande capacité de communication et d'écoute
    - Du professionnalisme
    - Des connaissances du milieu, du public, de la structure
    - Des valeurs
- ➔ Mélangez, enfournez, c'est prêt ;)



### La notion de pédagogie :

« Une méthode pédagogique décrit le moyen pédagogique adopté par le formateur pour favoriser l'apprentissage et atteindre son objectif pédagogique. » (Document de Monsieur Lasla UC de direction). Une sorte de quoi, comment et dans quel but ?

Professionnellement et en lien avec mes valeurs j'organise mon travail via une méthode active, de découverte dite méthode Socratique. Elle est basée sur la découverte, le développement de la recherche et de la réalisation, la mise en pratique d'une idée dans une quête d'évolution, d'autonomie en devenir. Une façon de grandir et d'apprendre sans attente de résultat. Elle permet ainsi à chacun d'évoluer librement, à son rythme, de faire des découvertes et prendre plaisir à faire tout en devenant

un être en perpétuelle évolution. Elle incite à l'expression quelle qu'elle soit : artistique, scénique, sportive, verbale...

Pour mettre cette méthode et ce cheminement en place, l'animateur doit créer un cadre propice à l'expression, proposer des matériaux différents, adaptés au public, prendre en compte les demandes de chacun, savoir se remettre en question et réadapter ses actions si besoin est. Dans ce chemin il n'y a pas d'un côté celui qui sait et détient toutes formes de savoirs et l'élève qui attend de les recevoir : mais bien deux protagonistes qui sont en mesure de partager des choses, les transmettre tour à tour, échanger, débattre sans affirmer savoir mieux que l'autre. Un partage de connaissances, compétences à double sens pour favoriser la diversité culturelle et sociale.

Les apprentissages sont font souvent pas à pas, en tâtonnant, en recherchant, faisant des essais et recommencer pour trouver une solution au problème. Chacun donne ainsi son avis, ses idées dans un même but commun.

Les travaux de groupe et co-construits sont aussi favorisés et impactent sur les relations humaines, sociales et culturelles en échangeant avec ses pairs, en rencontrant des gens différents et apprenant les uns des autres.

Une méthode où liberté et lien social sont essentiels.

L'un des précurseurs de ce mouvement et grand Homme de l'Education Populaire réside en Célestin Freinet. « Célestin FREINET (1896-1966) : instituteur, met en place la pédagogie nouvelle en l'expérimentant dans sa classe. La pédagogie nouvelle n'a pas été répandue au niveau de l'éducation nationale mais a servi de base à l'éducation populaire = création des CEMEA : Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active). Inventeur de techniques : imprimerie à l'école, textes libres, coopérative scolaire, bibliothèque de travail, méthode naturelle de lecture/écriture (globale), ouverture sur le milieu, jardin, animaux à l'intérieur de l'école (classes découvertes aujourd'hui). » (Document de Monsieur Lasla Uc de Direction).

Dans ces quelques lignes nous retrouvons précisément ce qui m'anime depuis mes débuts dans le domaine de l'animation. En effet déjà à cette époque, Monsieur Freinet avait une vision très futuriste de l'éducation et de ce qu'elle pourrait devenir ou tout du moins comment elle pourrait évoluer. Pour lui rien de plus formateur que d'apprendre en faisant par soi même, en essayant, en tentant des expériences quitte à faire des erreurs. L'école de la vie en quelques sortes. Il propose ainsi dans sa démarche participative à ses élèves d'évoluer au sein de leur milieu, le découvrir et en faire un outil d'éducation à part entière, permettant ainsi aux apprenants à faire des choix, les assumer et recommencer si besoin. Retenant que l'erreur est



humaine et facteur d'apprentissage.

### Apprendre mais comment ?

« On peut apprendre en :

Lisant ou écoutant un exposé  Observant une personne  En répétant un geste, un comportement  
 En s'imprégnant d'un contexte  En confrontant des idées  En cherchant pour résoudre un problème  En pratiquant et en corrigeant ses erreurs

Le rôle d'autrui :

Mettre sur la voie  Accompagner  Mettre en confiance  Questionner  Guider  Etre un modèle » (document de formation BPJEPS Animation sociale cours de Monsieur Lasla) »

Les méthodes pédagogiques : synthèse : (document de formation\_BPJEPS Animation sociale cours de Monsieur Lasla)

« 1 – Les méthodes pédagogiques choisies doivent correspondre :

Au type d'apprentissage visé  Savoir  Savoir-faire  Comportements Au niveau d'apprentissage voulu  Découvrir  Refaire  Appliquer  Transposer  Innover  Transmettre

2 – Organiser la progression suivant des logiques explicites comme par exemple :  Je découvre, je formalise, j'applique  Je regarde, je répète, je note  J'explore, j'analyse, je déduis  J'expérimente, je confronte, je théorise  J'écoute, je note, je restitue

3 – Choisir les techniques pédagogiques :  Qui servent le mieux la méthode choisie  Qui correspond à l'importance relative du contenu de la séquence à traiter  Qui tiennent compte du temps disponible pour cette séquence  Qui tiennent compte de la façon dont ont été traitées les séquences précédentes,  Qui facilitent l'assimilation et la mémorisation. »

Pour conclure cette introduction je dirais que l'adulte de par son histoire, sa nature, réagit différemment que l'enfant en matière d'apprentissage. En effet l'enfant parfois subit l'enseignement et n'a pas d'alternative. L'animation elle est un engagement volontaire non pas une contrainte ou une obligation, le choix est donné de faire ou non sans attente de résultat concret. En accompagnant l'enfant, e guidant en faisant avec lui l'adulte devient un partenaire et non pas une personne qui relate ses connaissances.

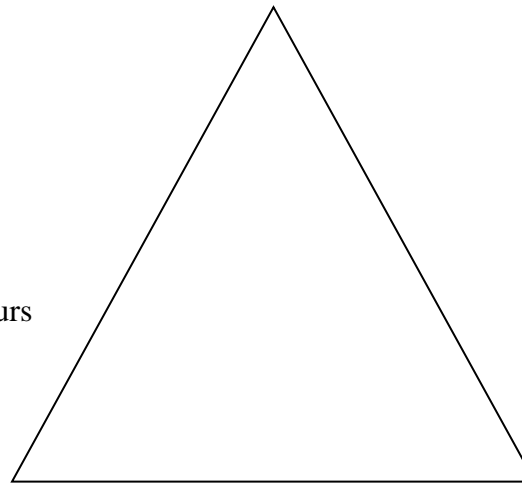
Le rôle des différents acteurs :

PROJET ÉDUCATIF (orientations et valeurs)

L'organisateur

PROJET PÉDAGOGIQUE (buts et actions)

Le directeur en lien avec les organisateurs, les animateurs



PROJET D'ANIMATION (activités)

L'animateur au sein d'une équipe



Accueil de loisirs vous dites ?

Tout d'abord il me semble essentiel de revenir sur ce qu'est un accueil de loisirs. « Les **accueils de loisirs** (précédemment nommés centres de **loisirs**) sont des entités éducatives habilitées à accueillir des enfants de façon temporaire et habituelle, en dehors du temps scolaire ou pendant les vacances. » Ces structures sont soumises à des règles strictes et sous la responsabilité de la DDSCPP. Elles doivent permettre aux enfants de bénéficier de temps de loisirs encadrés par des professionnels de l'enfance. Elles sont aussi un moyen de garde pour de nombreuses familles.

L'accueil de loisirs est un établissement municipal situé au cœur de la ville d'Ajain. C'est une commune rurale qui se situe au cœur du département de la Creuse et accueille un peu plus de 1100 habitants.

L'Alsh est un établissement d'Education Populaire, où les publics se rencontrent, entrent en contact, se découvrent, échangent, apprennent les uns des autres, s'entraident et partagent les savoirs (savoir-faire, savoir-être, savoir vivre). A l'animateur de faire vivre le concept fondateur de l'animation et de ses champs d'action à travers la mise en œuvre de ses projets, de ses valeurs (en lien avec celles de la structure) et de ses compétences.



Différents espaces et salles communales permettent d'organiser des évènements ponctuels toujours dans le but de rassembler et partager.

#### Accueils de loisirs avec hébergement :

- *le séjour de vacances* (précédemment dénommé "centre de vacances" ou "colonie de vacances") accueille au moins 7 enfants et/ou adolescents pour une durée minimale de 4 nuits ;
- *le séjour court* accueille au moins 7 enfants et/ou adolescents pour une durée comprise entre 1 et 3 nuits ;
- *le séjour spécifique* accueille au moins 7 enfants âgés d'au minimum 6 ans et/ou adolescents et ne peut être organisé que par des personnes morales dont l'objet est le développement d'activités particulières définies réglementairement (séjours sportifs, séjours linguistiques, séjours artistiques et culturels, rencontres européennes de jeunes et chantiers de jeunes) ;

- *le séjour de vacances dans une famille* (précédemment appelé "placement de vacances") accueille de 2 à 6 mineurs pour une durée minimale de 4 nuits. » (<http://www.jeunes.gouv.fr/>)

### L'accueil de loisirs municipal d'Ajain :



L'accueil de loisirs sans hébergement d'Ajain possède un projet pédagogique réactualisé chaque année en lien étroit avec le projet éducatif rédigé par nos élus locaux. Il est rédigé par l'équipe de Direction, soumis aux animateurs, travaillé avec eux puis retranscrit de façon définitive avant de le soumettre aux élus de la commune et à nos responsables hiérarchiques.

L'accueil de loisirs est réparti sur deux bâtiments :

- l'espace dédié aux enfants de moins de six ans se situe au-dessus de l'école maternelle et dispose d'une grande salle avec du mobilier et sanitaires adaptés à cette tranche d'âge. Les enfants ont à leur disposition des jeux et jouets, livres, puzzle, matériel pédagogique utilisé accompagné d'un adulte. Cet espace de vie est propice au développement de chacun en tenant compte des besoins de tous.
- La salle des grands est quant à elle située au-dessus de la salle de restauration. L'espace propose trois salles distinctes aux enfants, qui nous permet d'organiser plusieurs pôles et laisser le choix aux enfants de ce qu'ils souhaitent faire. Un projet d'aménagement est à l'étude afin d'installer un coin zen, détente dans le plus petit des trois espaces. Ce qui permettrait aux enfants d'avoir leur propre coin où se poser, se reposer, lire, se détendre, écouter de la musique douce.

Etant également référente du groupe des grands, j'ai choisi de mettre en avant les réalisations des enfants, leur permettant ainsi de valoriser les travaux, de montrer aux familles ce qu'ils avaient fait ainsi qu'à leurs camarades. Cette démarche n'est pas du voyeurisme, mais bien une démarche émancipatrice qui permet aux enfants d'évoluer, de prendre confiance en eux, de partager leurs savoirs

et les différentes techniques qu'ils acquièrent au fil des séances d'animation. Ils peuvent également voir leur évolution pas à pas.

Au-delà des espaces dédiés au public, nous retrouvons également le bureau de la directrice, accolée à la salle des grands, ainsi qu'un espace infirmerie dans celui-ci.

Nous prenons le repas dans la salle de restauration du rez de chaussée où les repas sont préparés par notre cantinière Mme P.

En ce qui concerne l'extérieur nous partageons la cour de l'école. En lien avec notre PEDT, nous avons accès aux jeux extérieurs de cette dernière et pouvons utiliser le matériel pédagogique mis en commun par les deux structures.

#### Fonctionnement :

L'accueil de loisirs accueille des enfants de moins de 3 à 11 ans d'Ajain et des communes environnantes. Les locaux de l'Alsh sont aussi ceux utilisés durant les accueils périscolaires.

Le centre possède une capacité globale d'accueil de 34 enfants :

16 enfants de moins de 6 ans

18 enfants de plus de 6 ans jusqu'à 11 ans.

Comme je l'ai mentionné précédemment les groupes sont répartis comme suit :

- le groupe des petits : 3-6 ans
- le groupe des grands: 6-11 ans.

Lors de l'inscription d'un enfant, la direction reçoit l'enfant et sa famille, présente la structure, propose de la visiter ensemble, présente les documents à remplir (fiche d'inscription, vaccinations à jour), précise les objectifs pédagogiques de la structure, présente les différents projets, le règlement intérieur et les animateurs professionnels avec qui parents et enfants seront amenés à communiquer.

L'équipe pédagogique annuelle :

- Une directrice titulaire BPJEPS AS/UC complémentaire Diriger un ACM
- Une animatrice titulaire d'un DUT Carrière Sociale
- Une atsem, en cours de formation BAFD
- Une animatrice, en cours de formation BAFA

Des animateurs vacataires sont recrutés pour les périodes de vacances scolaires ou en cas d'absence d'un membre de l'équipe.

Pour le mois de juillet des animateurs ou stagiaires sont recrutés (en tenant compte de la qualité de leurs projets, prototypes et motivation) ; certains animateurs auront la possibilité de participer et encadrer les séjours. Deux séjours sont proposés chaque année : un l'hiver et un en juillet (hors période Covid).

Les horaires :

- L'Alsh ouvre ses portes à partir de 7h30. Les enfants sont accueillis jusqu'à 10h00, puis vient le temps des activités.
- Le soir les parents peuvent venir chercher les enfants à partir de 16h30 (une souplesse peut être accordée si besoin).
- Le centre ferme tous les soirs à 18h30.



Une attention toute particulière sera portée quant au respect des horaires d'accueil et de départ.

L'Alsh accueille les enfants à la demi-journée ou journée avec ou sans repas.

Les activités se déroulent de 10h à 12h et de 14h à 16h00. Durant la journée les enfants sont encadrés par un animateur au moins par groupe.

Les repas sont confectionnés sur place par la cantinière de la ville.

En cas de manquement grave au respect des règles ou si l'intégrité de qui que ce soit est mise en danger la direction prendra des décisions fermes en conséquence et en informera sur le champ ses élus ainsi que Monsieur le Maire.

Les tarifs :

Ils varient en fonction du quotient familial et de la localisation géographique des familles (commune d'Ajain ou non) :

- Pour la cantine (temps scolaire et périscolaire) :

Quotient Familial	Tarif
QF 1. 0 à 600 €	1 €
QF 2. 600 à 800 €	1 €
QF 3. 800 à 1000 €	2,65 €
QF 4. 1000 à 1200 €	2,65 €
QF 5. 1200 € et +	2,70 €

☛ Attention, nous rappelons que la facturation des repas est faite de façon indépendante à celle effectuée pour la prise en charge Accueil de Loisirs.

- Mercredis et vacances scolaires :

- Pour les enfants scolarisés à Ajain

	Tranche	½ journée	Journée complète	Repas
QF1	0 à 600€	4,00€	6,00 €	1 €
QF2	600,01€ à 800€	4,50€	7,00 €	1 €
QF3	800,01€ à 1000€	5,00€	8,00 €	2,65€
QF4	1000,01€ à 1200€	5,50 €	9,00 €	2,65€
QF 5	Plus de 1200€	6,00 €	10,00 €	2,70 €

- Pour les enfants non-scolarisés à Ajain :

	Tranche	½ journée	Journée complète	Repas
QF1	0 à 600€	4,50 €	7,00 €	1 €
QF2	600,01€ à 800€	5,00 €	8,00 €	1 €
QF3	800,01€ à 1000€	5,50 €	9,00 €	2,65 €
QF4	1000,01€ à 1200€	6,00 €	10,00 €	2,65 €
QF 5	Plus de 1200€	6,50 €	11,00 €	2,70 €

Modalités d'inscription :

Un dossier d'inscription est remis à chaque famille en début d'année scolaire (pour les enfants qui fréquentent l'école d'Ajain et pour les enfants inscrits l'année précédente).

En cas de demande d'inscription d'un nouvel enfant nous procédons comme suit :

- Prendre rendez-vous en amont avec la directrice de l'accueil
- Se présenter à l'accueil de loisirs et retirer une fiche d'inscription à remplir (sur place si possible)
- Présenter le carnet de santé de l'enfant avec ses vaccinations à jour afin que nous en éditons des copies (sans quoi l'enfant ne peut être accueilli)
- Fournir l'attestation de quotient familial ou la dernière feuille d'imposition ou de non-imposition afin de pouvoir le calculer
- Une copie des « pass temps libre » de la CAF afin de les déduire du prix de journée.

## Le projet :

Tout d'abord notons que le projet est « une situation future que l'on souhaite atteindre et une façon de conduire et d'organiser le processus nécessaire pour atteindre cette situation. Aucun de ses deux aspects ne peut se concevoir sans l'autre, ni se substituer à l'autre » (*La notion de projet document de formation BPJEPS*). Décrire un projet c'est nécessairement formuler, préciser ce que l'on veut atteindre : il se définit par rapport à des objectifs. C'est une démarche volontariste.



En référence au projet éducatif établi par les élus, le projet pédagogique est rédigé par le directeur.

En lien avec le projet éducatif mon projet pédagogique reprendra des valeurs de respect, de mixité socio-culturelle, d'acceptation de la différence, de vivre ensemble ; tout en étant une réponse active aux besoins des enfants et des familles. L'enfant et son épanouissement seront aussi au cœur de ma démarche en tant que Directrice.

Cette année sera forcément différente compte tenu de la période de crise sanitaire à laquelle nous faisons face. Des mesures sanitaires restrictives sont mises en place et devront impérativement être appliquées par l'équipe d'animation. Elles lui seront présentées, expliquées et détaillées afin que nous ayons tous les mêmes bases de travail pour assurer la sécurité sanitaire de tous et se responsabiliser.

L'accueil des enfants se fera par groupe et par salle autant que possible ainsi que le lavage des mains et passage aux toilettes afin de limiter les croisements de groupes et risques de transmissions. Cette procédure devra également s'appliquer aux retours de l'extérieur.

Le lavage des mains se fera dès l'entrée dans la structure dans les espaces dédiés, avant et après chaque activité, avant et après le repas et tout au long de la journée en cas d'éternuements, passage aux toilettes (avant et après)...

Les enfants devront se croiser le moins possible et c'est pourquoi les activités mixtes aux différents groupes seront restreintes pour le moment.

## Objectifs :

- Permettre aux enfants de bénéficier d'un vrai temps de loisirs et de jeux
- Elargir le spectre imaginaire de chacun
- Favoriser le vivre ensemble tout en tenant compte des mesures sanitaires en vigueur
- Assurer la sécurité physique et morale du groupe
- Être dans une démarche éco-responsable (en limitant nos déchets et favorisant l'utilisation de matériaux de récupération)
- Proposer des activités qualitatives et novatrices
- Être un relai de garde pour les familles
- Accentuer nos actions afin d'accroître l'autonomie de tous



## Objectifs opérationnels :

<ul style="list-style-type: none"><li>- Permettre aux enfants de bénéficier d'un vrai temps de vacances et de loisirs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proposer dès le temps d'accueil des activités : jeux de société, de construction, activités manuelles flash, lectures...de 7h30 à 10h00 chaque jour</li><li>• Organiser des ateliers variés matin et après-midi en alternant entre ateliers créatifs, manuels de 10h00 à 11h00-11h30 et activités extérieures, grands jeux, activités sportives chaque après-midi</li><li>• Renouveler en permanence ses ateliers, jouer avec les formes, les couleurs, la matière durant les différentes périodes</li><li>• Organiser des sorties au moins une fois par période de vacances</li></ul>
---	--

<p>- Elargir le spectre imaginatif de chacun</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire intervenir des bénévoles pour partager des temps de lecture ensemble une à deux fois par période et par groupe</li> <li>• Proposer des ateliers manuels et sportifs variés chaque jour</li> <li>• Faire voyager les enfants au gré des périodes et fêtes de l'année (Halloween, Noël...)</li> <li>• Proposer des jeux où chacun peut s'approprier un personnage</li> </ul>
<p>- Favoriser le vivre ensemble tout en tenant compte des mesures sanitaires en vigueur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des règles de vie avec le groupe en début d'année et les réévaluer à chaque période si besoin</li> <li>• Proposer des ateliers coopératifs et en binôme voir grand groupe</li> <li>• Mettre en place des grands jeux un après-midi par semaine</li> <li>• Lancer des travaux coopératifs où tous les enfants participent dans un but commun tout au long de l'année</li> </ul>
<p>- assurer la sécurité physique et morale du groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• communiquer tout au long de la journée avec les enfants, l'équipe</li> <li>• posséder les fiches sanitaires complétées et à jour de chaque enfant dès le début de la période</li> <li>• soigner un enfant en cas de blessure dans le bureau infirmerie si nous sommes sur place</li> <li>• noter sur le registre d'infirmerie les dates, heures, soins apportés, par qui... (le directeur)</li> <li>• écouter les enfants et informer la direction en cas de besoin (petit coup de mou, enfant qui ne se sent pas</li> </ul>



	bien, malade...)
- Etre dans une démarche éco-responsables (en limitant nos déchets et favorisant l'utilisation de matériaux de récupération)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter les achats de fournitures en privilégiant les matériaux naturels, les matériaux de récupération pour les ateliers quotidiens de janvier à décembre 2021</li> <li>• Sensibiliser les enfants au respect de la nature en ne jetant pas de déchet en dehors des poubelles prévues à cet effet lors de sorties, ballades, respect du matériel</li> </ul>
- Proposer des activités qualitatives et novatrices	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un projet équitation avec une à deux interventions par période</li> <li>• Inviter des bénévoles de « Lire et Faire lire » à partager leurs lectures avec nous à chaque période</li> <li>• Laisser les enfants se servir de matériel spécifique sous notre vigilance lors d'ateliers bois, expériences scientifiques...</li> </ul>
- Etre un relai de garde pour les familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer une amplitude horaire large de 7h30 à 18h30 afin de répondre au mieux aux besoins des familles</li> <li>• Proposer un accueil à la journée, demie journée avec ou sans repas</li> <li>• Proposer une période d'ouverture annuelle (fermeture en août et vacances de Noël).</li> </ul>
- Accentuer nos actions afin d'accroître l'autonomie de tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laisser les enfants faire le maximum de choses seul : exemple : lavage des tables, du matériel pédagogique après les ateliers manuels, couper leurs aliments à table chaque jour</li> <li>• Proposer des ateliers qui permettront à chacun d'acquérir de nouvelles</li> </ul>

	<p>compétences et les utiliser petit à petit en dehors d'ateliers guidés et cadrés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evoluer librement lors des temps libres : jeux, lecture en autonomie sous la surveillance de l'adulte</li> <li>• Laisser les grands aider les plus petits : lire des histoires, fermer le manteau...</li> </ul>
--	---

Le projet pédagogique de cette année :

L'accueil de loisirs sans hébergement d'Ajain possède un projet pédagogique réactualisé chaque année, ainsi que des projets pédagogiques relatifs aux périodes de vacances scolaires.

Pour ce projet annuel 2021, je souhaite réellement que les enfants puissent évoluer dans un cadre sécurisant, serein, attractif, décoré par leurs soins, un lieu chaleureux et agréable. Les enfants doivent pouvoir s'approprier le lieu selon leurs envies en aménageant différents pôles, répondant à leurs attentes.

Nous avons choisi de faire un thème par période pour lancer ce premier projet que je dirige. A l'avenir nous réfléchirons peut-être en équipe, à l'élaboration d'un projet annuel avec une thématique récurrente et commune aux différentes périodes. Cela permettra d'aborder un thème conséquent et d'en découvrir toutes les facettes.

Après toutes ces semaines de confinement où les enfants ont dû s'adapter je souhaite impérativement que nous nous adaptions à eux. Les équipes devront être motivées et force de proposition pour faire voyager les enfants et les transporter dans un monde imaginaire sans contrainte. Bien-sûr les mesures sanitaires devront être dûment appliquées et respectées mais cela devra être fait sans que les enfants le subissent. A nous de tout mettre en œuvre pour que cette période soit bel et bien synonyme de vacances.

Je veux que les enfants du plus petit au plus grand y trouvent leur compte. Pour cela les animateurs devront bien entendu adapter les ateliers à l'âge de leur groupe en proposant des activités différentes, variées en prenant en compte les demandes des groupes. Inventivité, créativité devront faire partie intégrante du projet d'animation de chacun.

J'attends des animateurs des projets d'animation complets, avec des objectifs précis, un thème et sous thèmes, un échéancier, des prototypes, des propositions de sorties. Les projets devront être

travaillés en amont, réfléchis, en précisant bien l'impact que cela pourrait avoir sur l'enfant, ce que l'animateur souhaite aborder, pourquoi, comment, en utilisant quelles techniques ou méthodes.

L'animateur devra placer l'enfant au cœur de son projet et lui permettre d'évoluer au fil des séances tout en lui permettant de mettre son imagination à profit.

Ce projet pédagogique annuel est en lien direct avec le projet éducatif de la ville ; avec un réel souhait d'évolution des groupes. L'enfant doit pouvoir apprendre, découvrir et grandir sereinement tout en étant guidé et accompagné par l'animateur. Ce dernier devra aussi prendre en compte (et connaître) les besoins de l'enfant (psycho socioaffectif, de développement...). Je souhaite néanmoins que les choses se fassent avec envie et plaisir. Un enfant qui ne veut pas faire, n'a pas envie et veut tout simplement jouer tranquillement pourra évoluer sereinement dans les espaces qui lui seront dédiés, encadré par son ou ses animateurs. Je crois qu'il faut aussi savoir laisser les enfants tranquilles, faire ce qui les intéresse à ce moment-là. Faire face au refus d'un enfant qui ne désire pas participer à un atelier n'est pas grave du tout, au contraire en respectant la condition que l'enfant ait le choix, libre à lui de participer ou non. C'est aussi la raison pour laquelle je demande aux animateurs d'être force de proposition et de toujours avoir plusieurs activités à proposer même si ce sont des ateliers flashes ; cela permet de toucher un plus grand nombre d'enfants et d'en satisfaire d'avantage sur des thèmes ou techniques différentes.

Je mets également un point d'honneur quant à l'utilisation des matériaux ; l'équipe devra privilégier des outils de récupération et proposer des activités à moindre coût, sensibilisant ainsi les enfants implicitement à la gestion de nos dépenses, respecter de la nature et démarche éco-responsable.

Les animateurs doivent être en action et prêt à jouer dès leur arrivée à l'accueil. Ils devront être en mesure de proposer des activités courtes durant le temps d'accueil du matin (des jeux de société, de construction, petit atelier manuel nécessitant peu de matériel, lecture...); ce temps est aussi un moment de rencontres et d'échanges. La personne qui accueille le public sera souvent la figure de référence pour celui-ci, à nous tous de faire en sorte que ces débuts soient agréables, sereins et accueillants.

NB : Toute absence du personnel devra être **signalée et justifiée** à la direction ainsi qu'à la Mairie. Toute absence d'un enfant inscrit devra être également notifiée et justifiée à la directrice de l'Alsh, sans quoi la journée sera facturée.

Les animateurs doivent impérativement relayer les informations à la directrice et l'informer du moindre incident même s'il lui semble anodin.

Que ce soit lors des ateliers ou des repas il sera judicieux d'avoir un animateur par table afin de partager ces temps enrichissants avec les jeunes, pouvoir discuter et apprendre à se connaître.

Le temps du repas doit être un moment calme et convivial, où les enfants peuvent s'exprimer et échanger les uns avec les autres. Chaque enfant est invité à goûter et ainsi savoir s'il aime ou non le plat. L'équipe d'animation souhaite promouvoir l'équilibre alimentaire et l'importance d'une alimentation saine et variée. Enfin tous participent à tour de rôle au débarrassage et nettoyage des tables afin de participer à la vie quotidienne du centre, se responsabiliser et aider les autres.

### Le rôle de l'équipe d'encadrement

Nous avons tous le même rôle : assurer la sécurité physique et morale des enfants tout en proposant des activités liées aux besoins et attentes des enfants.

Nos fonctions sont cependant différentes :

#### Rôle du directeur :

- Il est le responsable du centre dans sa globalité :  
Des enfants, de l'équipe, du matériel, du budget, des prises de décision.

Il met en œuvre le projet pédagogique et doit en être le garant. Il veille au bon déroulement des événements, est le lien entre les familles, les jeunes, l'équipe, la hiérarchie, nos partenaires, les prestataires.

Il est aussi responsable vis-à-vis de la Mairie, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et des parents.

Il est le garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes au sein de la structure qu'il dirige.

L'équipe de direction souhaite établir un lien avec les familles ce qui semble essentiel pour le bon déroulement des relations parents-enfants-professionnels.

L'équipe de direction joue aussi un rôle formateur auprès des stagiaires.



#### Le rôle des animateurs :

Ils ont avant tout un rôle sécurisant et bienveillant à l'égard des mineurs et des familles. Ils assurent les temps d'activités manuelles, sportives, culturelles dispensées aux groupes. Chaque animateur est responsable de son groupe et doit veiller au bon déroulement des événements. La direction est toutefois toujours disponible en cas de besoin. Il se doit d'être à l'écoute, de proposer des activités en lien avec l'âge et les attentes de son public, doit être en mesure de proposer des activités en instaurant toujours un cadre sécurisant et en suivant le cadre légal qui nous régit. Il sera demandé aux animateurs de connaître ce dernier et les réglementations qui lui sont liées.

**Rappel : le taux d'encadrement en Alsh est de :**

- 1 animateur pour 8 enfants - de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de 6 à 11 ans

Le taux d'encadrement en milieu aquatique :

- 1 animateur pour 5 enfants de – de 6 ans
- 1 animateur pour 8 enfants de + 6 ans



**Au sein de l'équipe :**

L'équipe devra travailler en collaboration, monter éventuellement des projets ou organiser des sorties ensemble et ce toujours avec respect et écoute. L'équipe devra aussi se soutenir et s'entraider quand besoin sera.

Je souhaite mettre un point d'honneur sur le bien-être de l'équipe et des enfants et leur sécurité (physique, morale et sanitaire). La période de pandémie que nous traversons n'est évidente pour personne ; mais en tant qu'animateurs et directrice professionnels nous devons limiter son impact sur le quotidien des enfants. Les mesures barrières devront être appliquées précautionneusement. Si possible je souhaiterai que les équipes les détournent en petits jeux de magie, sorciers.

Les équipes bénéficieront de temps de pause de 20 minutes dès lors qu'ils travailleront en journée continue. Je serai à l'écoute de l'équipe, de ses demandes mais aussi un relais pour elle. Je souhaite que mon équipe ait confiance en moi et m'identifie comme le référent à qui elle peut parler, demander de l'aide et se sentir écoutée. Elle devra néanmoins respecter dûment le règlement intérieur, nos protocoles d'accueil et se référer à sa hiérarchie en cas de conflit ou besoin.

Les animateurs arriveront de manière échelonnée les matins et idem pour les départs les soirs.

**Le public :**

L'accueil de loisirs d'Ajain accueille des enfants de 3 à 11 ans les mercredis après-midis durant les périodes scolaires, les petites et grandes vacances.

Les enfants viennent de différentes villes et communes environnantes. Certains enfants fréquentent l'accueil régulièrement même sur les temps d'accueil périscolaires. D'autres ne viennent que ponctuellement.

Le groupe des grands est souvent très représenté par une population plutôt masculine.

L'Alsh a un taux d'accueil assez hétérogène, avec une fréquentation variable d'une période à une autre. Néanmoins ce sont souvent les mêmes enfants qui reviennent à chaque période. Nous accueillons souvent plus d'enfants les mercredis qu'en période de vacances scolaires.

Les animateurs auront un rôle de communication important à jouer : de par l'affichage d'un planning d'animation visuel, attrayant ; en renseignant les jeunes sur les activités qu'il propose et celles à venir mais aussi connaître les activités proposées par ses collègues afin de renseigner le plus grand nombre de personnes.

### **Les caractéristiques du public accueilli :**

Notre public a des besoins et des capacités différentes.

#### Les 4-6 ans :

Développement physique :

Ils sont en plein développement physique et ont une croissance importante. Ils se fatiguent vite ; découvrent leur corps ; testent leur équilibre ; découvrent le monde par le toucher. Motricité lourde.

Développement intellectuel :

Ils comprennent les explications simples mais ont une concentration et capacité d'écoute restreinte. Ils cherchent à comprendre le monde qui les entoure « pourquoi » ? Les rituels et le concret ont toute leur importance ; besoin de repères, ont une grande capacité imaginaire.

Développement social :

Ils se considèrent comme le centre du monde et imitent les personnes qui les entourent. Débuts des jeux collectifs mais peu de collaboration. Apprentissage des gestes de la vie quotidienne.

Développement affectif :

Ils ont un grand besoin d'amour, accaparent les adultes, expriment spontanément leurs émotions, ont un besoin de sécurité, de rituels. Les parents sont l'unique référence. L'enfant vit en fonction de ses émotions.

#### Les 7-11 ans :

## Développement physique :

Ils ont besoin de beaucoup se dépenser. La croissance est régulière. La motricité est de plus en plus fine et les travaux de plus en plus précis. Ils résistent à l'effort, sont agiles et les activités proposées peuvent être plus complexes.

## Développement intellectuel :



Ils sont capables de donner leur avis, de faire des choix, de raisonner de manière logique.

Importance de l'imaginaire ; ils aiment se mesurer les uns aux autres ; début de la pensée logique et du raisonnement ; ils comprennent ce qui est bien et mal ; capacité de compréhension importante ; peuvent attendre ; comprennent des notions complexes ; besoin d'efficacité et de résultats.

Public / type de développement	Le développement physique	Le développement intellectuel	Le développement social	Le développement affectif
<b>4 - 6 ans</b>	Croissance importante. Il se fatigue vite. Il découvre son corps. Motricité lourde (courir, sauter, ...). Test son équilibre. Mixité autorisée. Il découvre le monde en touchant tout ce qu'il côtoie. Il dort 10 à 12h	Il comprend si les explications sont simples. Il a une concentration et une écoute de faible durée. Accès au langage. Il cherche à comprendre le monde : « pourquoi ? ». Besoin de rituel. Importance du concret. Il a une durée de mémorisation faible. Il a un plaisir immédiat. Grande capacité imaginaire	Il se considère comme le centre du monde. Il imite les personnes qui l'entourent. La collaboration ne se met pas facilement en place. Il s'exprime de manière personnelle « je ». Début de jeux collectifs mais peu de collaboration. Il s'affirme. Apprentissage des gestes de la vie quotidienne. Univers restreint en élargissement constant.	Il a grand besoin d'amour Il accapare les adultes. Les parents sont la référence. Expression spontanée des sentiments. Il a besoin d'être sécurisé (rituels, objets de repère). C'est une phase où l'enfant vit en fonction de ses émotions.
<b>7-11 ans</b>	Il a besoin de beaucoup se dépenser (repos de 9 à 10h). La croissance est régulière. La sexualité est peu affirmée : notion de pudeur. Motricité fine : précision des gestes et des mouvements. Il résiste à l'effort. Il connaît son propre corps, il est plus agile. Les activités peuvent être plus compliquées.	Il est capable de donner un avis personnel, de faire des choix et de raisonner de manière logique. Importance de l'imaginaire. Il aime se mesurer. Evolution du langage : fait des choix, donne son avis. Début de la pensée logique, du raisonnement. Il apprend à lire, à écrire. Il comprend ce qui est bien et mal Il a un plaisir différé : il peut attendre. La capacité de compréhension est importante. Il peut comprendre des notions complexes. Besoin d'efficacité, de résultats	Il a besoin de partager, de collaborer, d'échanger. Il imite les personnages qui lui plaisent (héros, ...). Il a de plus en plus de relations extérieures. Ils se regroupent par sexe. Il a confiance en l'adulte qui fait respecter les règles, les lois. Importance du jeu. Importance de la justice	Les parents ne sont plus l'unique référence. Il n'exprime pas ses sentiments de manière spontanée : apparition de la pudeur. Ils se regroupent par affinités. Il n'aime pas être considéré comme un bébé.
<b>12-16 ans</b>	La croissance est rapide et se fait par à-coups, paliers. La fatigue diminue l'endurance. Il teste sa sexualité. Majorité sexuelle : plus de 15 ans (soit 16 ans). La puberté bouleverse l'équilibre du corps (maïadresse). Il teste ses limites. Il réapprend l'endurance	Il est capable de raisonner de, de formuler, d'affirmer ses idées. Il peut réaliser des projets. Il est capable de raisonner, de formuler, d'assumer ses idées. Il peut comprendre des modèles très complexes. Capacité d'abstraction forte. Sait se projeter	Le regard des autres est très important. Besoin d'indépendance, rejet des règles, rejet des parents. Il existe une attirance physique vers le sexe opposé. C'est une phrase d'affirmation (moyen de se différencier). Il s'identifie à une personne ou à un mouvement. Non-conformité. Exagération ou replis	Il rejette l'affection de ses parents. Les relations amoureuses débutent. Il apparaît un besoin d'expression des émotions. Angoisse de la puberté (confident, journal). Il prend les choses très à cœur, susceptible.

## Les points non négociables :

### Enfants :

Je souhaite que les animateurs établissent des règles de vie avec leur groupe respectif. Chacun peut ainsi prendre la parole, s'exprimer, écouter les arguments de ses camarades et rédiger tous ensemble une base commune d'idées à respecter. Un bon moyen de fédérer le groupe autour d'idées communes établies ensemble. Aucune violence ne sera tolérée et immédiatement réprimandée le cas échéant. Si des faits de violence venaient à se produire la directrice prendra des sanctions et avertira Monsieur le Maire sans attendre. La famille pourra être alors convoquée. Tout manquement au respect des règles sera notifié et sanctionné à la hauteur de la faute commise. Le respect de manière générale est l'affaire de tous citoyens.

### Animateurs :

Etre ponctuel, respecter les demandes de sa hiérarchie, ne pas fumer à la vue des jeunes ou des familles, faire preuve de discrétion professionnelle, être garant de la sécurité physique et morale des enfants, pas de téléphone portables en présence des enfants (seulement durant les pauses et toléré pour mettre de la musique pour les enfants), respect du matériel, des locaux, animer et ne pas rester inactif, se former et se documenter en permanence sur son champ d'action.

*Ne pas prendre de décision sans avoir consulté la directrice au préalable.*

### Vie quotidienne :

Durant les vacances l'accueil ouvre de 7h30 à 18h30. Un animateur est présent dès 7h30 pour accueillir familles et enfants. Il se doit d'être avenant, à l'écoute et disponible pour répondre à une question et jouer bien entendu avec les enfants.

De 7h30 à 10h00 les animateurs jouent, lisent des histoires, proposent des activités flash aux enfants en essayant de varier les ateliers.

A partir de 10h00 les ateliers débutent. Chaque animateur propose un ou plusieurs ateliers (ce qui favorise le choix et l'envie de faire des enfants). Les ateliers ont des durées variables en fonction de l'âge des enfants et des ateliers proposés.

Nous prenons les repas tous ensemble dans la salle de restauration, ce qui favorise les échanges et la discussion. Le repas dure environ 45 minutes, ensuite les enfants participent au nettoyage et débarrasage des tables, se lavent les mains et se rendent en salle d'activité pour faire un temps calme d'une heure environ ou d'un temps de sieste pour les plus petits.

Durant le temps calme les enfants peuvent se reposer, lire un livre ou bien jouer calmement.

Journée type : (évolution possible en cas de sortie)



7h30	Ouverture
7h30 à 10h00	Accueil des enfants, jeux de société, petits ateliers manuels flash, scoubidous, ateliers dessins, mandalas, etc
10h00 à 12h00	Ateliers manuels, jeux
12h00 à 13h00	Repas dans la salle de restauration commune tous ensemble (enfants et animateurs) ; participation des enfants au débarrassage et lavage des tables
13h00 à 14h00	Temps calme et sieste pour les plus petits
14h00 à 16h00	Ateliers de l'après midi
16h00	Goûter
16h30 à 18h30	Jeux, ateliers flash, lecture, jeux de société... Accueil des familles
18h30	Fermeture de l'accueil

### Les sorties :

Lors de chaque sortie l'animateur doit :

- Se munir d'une trousse de secours (vérifiée au préalable)
- Prendre les fiches sanitaires des enfants de son groupe et toujours les garder avec lui
- Remplir une fiche de sortie avec l'identité de chaque enfant de son groupe
- Compter les enfants à chaque montée et descente du bus ; les aider à monter et descendre du bus
- Compter les enfants régulièrement lors des déplacements, temps de pause
- Savoir gérer et encadrer son groupe
- Rappeler les consignes de sécurité et les règles lors des déplacements en extérieur et vérifier les ceintures de sécurité dans le bus
- Toujours avoir un sac à dos et de l'eau pour les enfants
- Veiller à ce que son groupe soit équipé en fonction des conditions météorologiques (vérifier notamment que tous aient une casquette, un sac à dos, de l'eau, crème solaire...)
- Penser à prendre du matériel pédagogique (livres, jeux de société, ballons...)
- Penser à l'arrivée du groupe sur place, trouver un coin d'ombre propice au pique-nique, aux jeux...
- Animer les temps d'attente du bus ou lors des sorties (en attendant l'intervenant par exemple)

En bus :

Le directeur s'assure :

- d'avoir la liste des enfants présents

- que chaque animateur soit en possession des fiches sanitaires de son groupe, d'une trousse de secours

- avec les autres animateurs que les enfants mettent les ceintures de sécurité et restent assis sur leur siège

- de rappeler les consignes de sécurité et les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage



A pied :

Les animateurs veillent à ce que le groupe marche sur les trottoirs, calmement et sans bousculade. En revanche s'il n'y a pas d'espace réservé aux piétons, le groupe doit marcher à droite de la chaussée dans le sens de la marche. Pour traverser le groupe doit emprunter des endroits réservés et un animateur se mettra de chaque côté du passage piéton afin d'arrêter les véhicules et de faciliter la traversée des enfants.

A vélo :

Tous les enfants doivent obligatoirement porter un casque. Dans le cas contraire ils ne seront pas autorisés à faire du vélo, de la trottinette, du tracteur pour les plus petits ...

En cas de blessures :

En cas d'accident ou chute, bosse etc il est impératif de prévenir la direction. L'animateur doit s'assurer de l'état du jeune, s'il est conscient, répond, se plaint de douleurs, mais dans tous les cas doit prévenir immédiatement son supérieur hiérarchique. En cas de plaie superficielle l'animateur peut la désinfecter et proposer au jeune de lui mettre un pansement (mais prévenir la direction est toujours mieux). L'animateur peut aussi laisser la direction faire et gérer les plaies et blessures, auquel cas il accompagnera le jeune au bureau de direction. Dans tous les cas, si l'animateur soigne ou prend la température d'un jeune il devra obligatoirement remplir (dûment) le registre d'infirmerie qui se situe dans le bureau de direction.

Je tiens en tant que directrice que ce projet permette aux enfants d'évoluer sereinement au sein de l'accueil ; qu'ils trouvent leur place en tant qu'individu de la collectivité, soient moteurs du groupe. A nous adultes encadrants de leur en donner l'occasion. Notre démarche sera émancipatrice et laissera le choix aux enfants d'apprendre à leur rythme, selon leurs attentes et leur envie du moment.